

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 13 mars 2014

Etaient présents :

Monsieur François GOSSLER (Bannay), Monsieur Jean-Michel OGET (Bettange), Monsieur Gérard BAZIN (Bionville sur Nied), Monsieur André BOUCHER, Monsieur Alain PIFFER, Monsieur Didier TALAMONA, Madame Sylviane MEGEL, Monsieur Jean-Claude KREMER, Monsieur Vincent CRAUSER, Monsieur Benoît CRUSEM, Monsieur Patrice BASTA, Madame Jacqueline PAUL, Madame Emilie PEREZ (Boulay), Monsieur Marc SCHNEIDER (Brouck), Monsieur Patrick PIERRE, Monsieur Hubert MATHIEU (Condé-Northen), Monsieur Jean-Michel BRUN, monsieur Raymond DESCHOUX (Coume), Monsieur Christian BELVETTI (Denting), Monsieur Patrice KIEFFEL (Eblange), Monsieur Christian KOCH, Monsieur Alain WILZER (Gomelange), Monsieur Gabriel COLLIGNON (Guirlange), Monsieur André ISLER (Guinkirchen), Monsieur André JAGER (Helstroff), Madame Sophie SCHNEIDER (Hinckange), Monsieur Roger BASSOMPIERRE (Mégange), Madame Georgette STEINMETZ (Momerstroff), Monsieur Gérard CRUSEM (Niedervisse), Monsieur Eddi ZYLA (Obervisse), Monsieur Gérard SIMON (Ottonville), Monsieur Patrick CASSAN (Roupeldange), Monsieur Fabrice CHILLES (Piblange), Monsieur François TROMBINI, Madame Elisabeth ENSEL (Téterchen), Monsieur Franck ROGOVITZ (Varize), Madame Eliane KLEIN (Vaudoncourt), Monsieur Gérard FISCHER (Velving) Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, Monsieur Dominique BOUCHÉ (Volmerange lès Boulay).

Sous la présidence de M. André BOUCHER, Président

*Conseillers en fonction : 47
Conseillers présents : 41
Dont représentés : 1
Conseillers absents : 5*

POINT N° 1 : Budget Primitif 2014 – budget principal

Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président présente le budget primitif (budget principal) qui s'équilibre en fonctionnement en dépenses comme en recettes à la somme de 4.549.711 € et en investissement à la somme de 4.531.435 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) *D'approuver le budget primitif 2014 tel que proposé par le 1^{er} Vice-Président qui s'équilibre en recettes comme en dépenses en fonctionnement à la somme de 4.549.711 € et en investissement à la somme de 4.531.435 €,*
- 2) *De verser aux associations et organismes les subventions et participations suivantes :*
 - *Fonds de solidarité pour le Logement (CG57) : 4410 €*
 - *SMVT : 9000 €*
 - *SIANR : 13.000 €*

- Syndicat de la Nied Allemande: 2600 €
 - UCAB : 9147 €
 - ULMJC (salon) : 5000 €
 - Ecole de Musique et danse du Pays Boulageois : 25.000 €
 - Associations caritatives : 700 € X 4 (restos du cœur, Saint Vincent de Paul, Croix Rouge, Secours Catholique)
 - CLIC de la Nied : 1000 €
 - Mission locale : 18.000 €
 - Amicale des sapeurs pompiers 5100 € + 3800 € +640 €
 - Salon du livre écoles de Boulay (600 € Léon Krause, 300 € pour chacune des deux écoles maternelles),
 - Subvention collège – culture : 3500 €
 - Subvention Association LPI réparation machine : 4000 €
 - Subvention Association du LPI matériel informatique LPI : 7000 €
 - Divers : 1500 €
 - Syndicat du LPI : 26.596 € (demi-pension)
 - Syndicat du LPI (Reconstruction LPI) : 9910 €
 - Syndicat du LPI (cantine) : 9996 €
 - Moselle développement : 100 €
 - Allo actif : 40 €
 - Collège piscine : 763 € et 1003 €
 - CNIE : 1200 €
 - Divers : 1000 €
- 3) De maintenir les différents tarifs inchangés (cantine, piscine, ...)
- 4) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

POINT N°2 : Budget Primitif 2014 – budget annexe ordures ménagères

Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président présente le budget primitif (budget annexe ordures ménagères) qui s'équilibre en fonctionnement en dépenses comme en recettes à la somme de 1.912.660,00 € et en investissement à la somme de 652.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) D'approuver le budget primitif 2014 tel que proposé par le 1^{er} Vice-Président qui s'équilibre en recettes comme en dépenses en fonctionnement à la somme de 1.912.660 € et en investissement à la somme de 652.000 €,
- 2) De maintenir les différents tarifs des redevances inchangés,
- 3) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

POINT N°3 : Budget Primitif 2014 – budget annexe assainissement

Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président présente le budget primitif (budget annexe assainissement) qui s'équilibre en fonctionnement en dépenses comme en recettes à la somme de 1.393.568,75 € et en investissement à la somme de 5.430.649 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) *D'approuver le budget primitif 2014 annexe « assainissement » tel que proposé par le 1^{er} Vice-Président qui s'équilibre en recettes comme en dépenses en fonctionnement à la somme de 1.393.568,75 € et en investissement à la somme de 5.430.649 €,*
- 2) *D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,*

POINT N°4 : renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel - 600.000 € - budget assainissement

*Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président indique qu'il y a lieu de renouveler la ligne de trésorerie de 600.000 € souscrite auprès du Crédit Mutuel dans les conditions suivantes :
Taux EURIBOR 3 mois + marge de 1,80 point – commission d'engagement de 1200,00 €.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) *D'accepter de renouveler la ligne de trésorerie de 600.000 € souscrite auprès du Crédit Mutuel aux conditions exposées ci-dessus,*
- 2) *D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,*

Les membres du conseil communautaire,

